

# PAGES DE GAUCHE

NUMÉRO 9, FÉVRIER 2003

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES

## Veillée d'armes

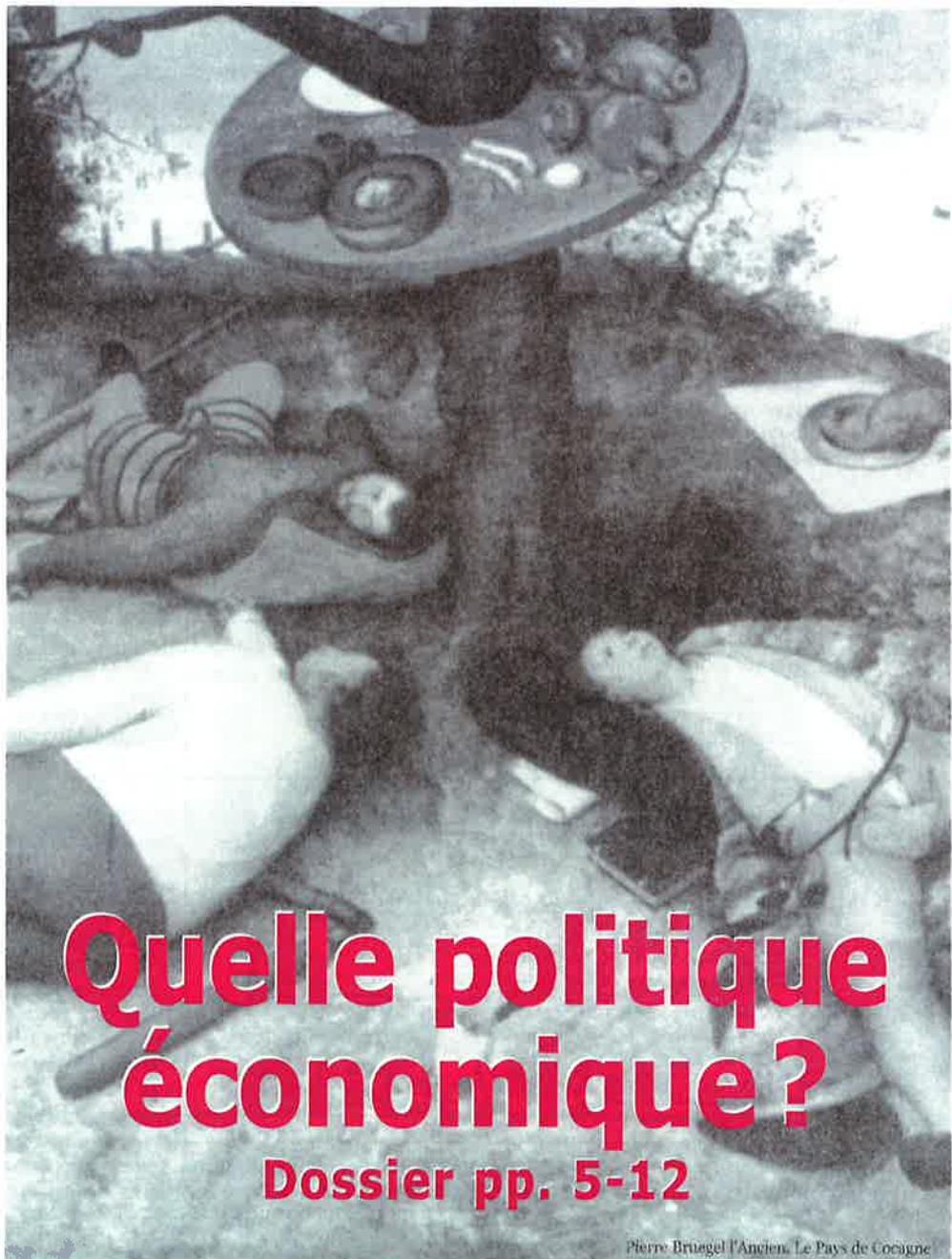
Sur la scène diplomatique, les déclarations d'intentions et les mises en garde solennelles se succèdent à un rythme effréné comme si les paroles pouvaient arrêter la machine de guerre. A l'ombre de ce théâtre, des milliers de soldats états-unien et britanniques s'approchent chaque jour du Golfe Persique pour mener une bataille dont l'issue est connue d'avance.

Le Président Bush justifie son action par «la lutte contre le terrorisme» et par l'«engagement pour la démocratie». Or, le lien entre les auteurs de l'attentat du 11/09/01 et le régime de Saddam Hussein reste encore à prouver. Quant à l'après-guerre politique, le discours derrière le discours est alarmant. Selon un rapport établi par la conseillère pour la sécurité nationale, Rice – d'entente avec le Pentagone, le Département d'Etat et la CIA –, l'Irak sera administré pendant au moins 18 mois par un général états-unien aux pouvoirs presque illimités.

L'objectif est double : éviter un embrasement général de la région et faire main basse sur le pétrole. Les accords d'exploitation conclus par la France, la Russie et la Chine avec l'Irak, en vue de la levée de l'embargo de l'ONU, pourraient être déclarés nuls et non avenue. Une victoire militaire garantirait ainsi aux Etats-Unis le monopole sur l'une des principales réserves pétrolières au monde.

L'opposition à cet avenir guerrier et dictatorial passe par des actes. Progressivement, Le mouvement international contre la guerre gagne du terrain dans l'opinion public. Prochain rendez-vous : la manifestation du 15 février prévue à Berne et partout dans le monde.

Réd.



## Quelle politique économique ?

Dossier pp. 5-12

Pierre Bruegel l'Ancien, Le Pays de Cocagne

## Plein les bottes et les cirés

Le double langage de la vieille Europe et nous, les Suisses.

Alors que le Prestige laisse toujours échapper du fioul des fonds océaniques où il a sombré le 19 novembre 2002, il nous faut revenir sur cette catastrophe qui symbolise de manière exemplaire les méfaits d'une économie dérégulée (voir Pages de Gauche n° 7). Nous devons encore parler de ce naufrage car, s'il ne fait plus les grands titres, ses effets néfastes risquent de se prolonger des années encore.

Les récentes déclarations tonitruantes du Président Jacques Chirac, sur «les brigands de la mer» ne sont que de purs effets de rhétorique visant à cacher la politique irresponsable menée par la France depuis le naufrage de l'Erika en 1999. Suite à cette catastrophe, l'Europe voulut mettre en place un nouveau droit maritime et adopta un premier train de mesures appelé Erika 1. Celles-ci visaient à renforcer les contrôles dans les ports, à mieux surveiller les sociétés de classification et à interdire les bateaux à simple coque au-delà de 2015 – ça nous promet des plages engluées pour quelques années encore. Les Etats européens, la France en tête, ont tout fait pour repousser l'application de ces mesures déjà bien modestes, puisqu'elles n'entreront en vigueur qu'en juillet 2003.

Par ailleurs, la France est assignée devant la Cour européenne de justice pour n'avoir pas effectué le contrôle de 25% des bateaux entrant dans ses ports selon un engagement pris lors du Mémoire de Paris qui réunissait l'Europe des Quinze, la Russie et l'Ukraine. En fait, seuls 10 % des navires ont été contrôlés. Cela n'a pas empêché Chirac de batailler ferme pour obtenir que le siège d'une future Agence maritime soit situé à Nantes. C'est évi-

demment beaucoup plus important que de savoir quand cette agence destinée à centraliser les données sur le trafic maritime pourra fonctionner. Quant à commencer à envisager un train de mesures Erika 2, on peut toujours attendre et ramasser à la petite cuillère des boulettes puantes dans le Golfe de Gascogne. Enfin, la Chiraquie n'est décidément pas fiable car, comme le révèle le Canard enchaîné (11 décembre 2002), le budget 2003 a été réduit de 4,62 millions d'euros au poste «Police et sécurité maritime»...

La Suisse est, comme la France, une grande nation maritime : Alinghi triomphe sur les mers du Sud, pendant que les sociétés de courtage des bords du lac de Zoug trouvent des crédits faciles auprès des banques cantonales. Notre réputation n'est plus à faire, que ce soit dans l'ingénierie navale ou financière. Et si nous utilisons ce savoir-faire au profit d'une véritable protection des océans ? Proposons de débloquent un crédit de recherche visant à développer un système de surveillance du trafic maritime, permettant de situer à chaque instant les navires dangereux et ceux qui dégagent au large. La technologie existe dans le domaine militaire, pourquoi ne l'utiliserions-nous pas à des fins de protection de l'environnement ? Cette démarche scientifique pourrait se doubler d'une initiative politique et diplomatique afin de mettre en œuvre ce système avec les principaux importateurs de pétrole que sont l'Europe et les Etats-Unis. Et si c'était ça les véritables retombées de la coupe de l'America ?

Philippe Mivelaz

Les illustrations du numéro



A l'heure actuelle, le monde disposerait de toutes les ressources nécessaires pour permettre à chacune et à chacun de vivre dignement, sans se soucier quotidiennement de comment se nourrir, se vêtir, se loger. Or, la réalité est toute autre. Si les richesses produites sont gigantesques, l'inégalité de leur distribution l'est tout autant.

Du Moyen Âge jusqu'au début de l'ère industrielle, le rêve d'une vie égalitaire dans l'abondance et sans contraintes matérielles s'est illustrée de différentes manières : utopies, visions, récits sur des endroits paradisiaques. Le mythe du Pays de Cocagne en est un. Dans ce numéro, nous vous proposons quelques extraits d'illustrations d'époque de ce lieu où l'on peut se baigner dans des fontaines de jouvence, où les montagnes sont faites d'immenses puddings de chocolat et où les vêtements croissent sur les arbres. Les illustrations sont tirées de l'ouvrage de Martin Müller, *Das Schlaffenland. Der Traum von Faulheit und Müsiggang. Eine Text-Bild-Dokumentation*, Editions Christian Brandstätter, Vienne 1984.

Rédaction et secrétariat:  
Case postale 3567, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:  
Anouk Henry, Carole-Anne Kast, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Julie Poget, Florian Ruf, Christian Vullioud.

Comité:  
Cesla Amarelle, Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Julien Dubouchet, Dan Gallin, Valérie Garbani, Grégoire Junod, Lyonel Kaufmann, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Stéphane Montangero, Solange Peters, Eric Peytremann, Gilles Pierrehumbert, Stéphane Rossini, Géraldine Savary, Michele Scala, Gianni Schneider, Nelson Serathiuk, Claude Vaucher, Alberto Velasco.

Imprimeur:  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

### Sommaire

|                                                                                    |          |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Veillée d'armes                                                                    | p. 1     |
| Plein les bottes et les cirés                                                      | p. 2     |
| Couchepin à l'Intérieur – la gauche au travail                                     | p. 3     |
| Entreprise et démocratie                                                           | P. 4     |
| Dossier: Questions économiques                                                     | pp. 5-12 |
| Avanti populisme                                                                   | p. 13    |
| Restaurer le doute                                                                 | p. 14    |
| C'est étonnant chez M. Finger ce besoin de faire des phrases... pour les autres... | p. 15    |
| La dernière, agenda                                                                | p. 16    |

Pages de gauche Mensuel d'opinions socialistes.

Case postale 3567, 1002 Lausanne.

Abonnement annuel de lancement: 29 francs – Abonnement de soutien: 100 francs.

Contact par courrier ou à info@pagesdegauche.ch – www.pagesdegauche.ch

# Couchepin à l'Intérieur - la gauche au travail

La reprise des affaires intérieures par un néolibéral a le mérite de rendre le débat politique plus transparent, notamment dans le domaine de la santé et de l'AVS.

Décidément les temps sont durs pour les assurés de ce pays et l'avenir n'est pas rose. Après le refus, par la majorité de droite du Conseil national en décembre 2002, de la révision de la Loi sur l'assurance maladie qui introduisait des mesures destinées à soulager les plus vulnérables (familles et bas revenus), ils voient l'arrivée de Pascal Couchepin au Département de l'intérieur (DFI).

## Une clarification politique

Cela n'a rien de rassurant. Le style du personnage aux convictions très à droite, doté d'un certain cynisme, et son sens de la provocation dans un domaine aussi sensible que la sécurité sociale ne peuvent que cristalliser les oppositions. Ses premières déclarations, alors qu'il est arrivé au DFI il y a un mois, le démontrent.

Pourtant, je ne fais pas partie des personnes qui pensaient que le Parti socialiste devait garder à tout prix ce Département. En effet, j'estime que la présence d'un Conseiller fédéral de droite au DFI a le mérite de clarifier le débat. Désormais, nous devons combattre la politique d'un gouvernement de droite, défendue par un Conseiller fédéral de droite. Pour les électeurs de gauche et pour les syndicats, la situation sera enfin claire et les socialistes n'aurons plus à s'auto-censurer. Je sais que Ruth Dreifuss ne partage pas cet avis. Le 15 décembre dernier, elle a déclaré à la Radio romande qu'elle estimait que cette position était une forme

de lâcheté. Je pense quant à moi qu'il s'agit plutôt d'un goût limité pour le masochisme. Nous le savons – pour l'avoir vécu à plusieurs reprises – que le fait d'être combattus par un membre du gouvernement issu du parti socialiste affaiblit nos positions et sème la confusion.

## Santé en cause

A propos de l'assurance maladie, il mise sur la concurrence entre les acteurs de la santé pour maîtriser les coûts. Cela fait sept ans qu'on nous assène cet argument et cela fait aussi sept ans que c'est un échec. Persévérer dans cette voie est plus que de l'entêtement, c'est véritablement de l'autisme.

Par ailleurs, Pascal Couchepin ne veut plus faire la traditionnelle conférence de presse du mois d'octobre annonçant l'augmentation des primes. Or, cette communication du Conseil fédéral est la seule information objective sur la situation de l'assurance maladie au plan national. Les documents diffusés à cette occasion, par l'Office des assurances sociales, sont les seuls qui donnent une vision globale des assureurs sur l'ensemble du pays et des différences existantes entre les cantons. Cette attitude dénote un manque de courage politique auquel le personnage ne nous avait pas encore habitués. Se débarrasser d'abord des tâches désagréables, à peine arrivés à la tête de ce Département, ne démontre pas un grand sens des responsabilités. Cela revient à laisser une totale liberté aux assureurs, et il est révélateur qu'ils soient les pre-

miers et même les seuls à se féliciter de cette annonce. Alors qu'on leur reproche leur manque de transparence depuis plusieurs années, même à droite, M. Couchepin veut leur

nuit, ont une espérance de vie bien inférieure, après 65 ans, à celle des employés de bureau ou des professeurs d'université. Ces métiers sont aussi les moins bien payés et donnent



Le vin muscat le vin grec l'hypocras.  
A qui veut boire icv ne tarit pas,

laisser encore plus de liberté. Il y a lieu d'être assez inquiets pour l'avenir des assurés.

## Combats à venir

Dans un autre registre, Pascal Couchepin a répété son credo pour le report de l'âge AVS jusqu'à 68 ans, sans un mot sur les retraites à la carte. Pourtant, des études démontrent que les personnes ayant un travail pénible, comme les maçons et les travailleurs de

droit à de petites rentes AVS, ce qui rend les retraites anticipées inaccessibles. Monsieur Couchepin étant assez sensible aux sirènes des milieux économiques qui veulent l'AVS à 75 ans, on peut légitimement avoir des inquiétudes pour les années à venir. En conclusion : avec Pascal Couchepin au DFI, les socialistes taillent les crayons pour les référendums.

Marlyse Dormond,  
conseillère nationale

# Entreprise et démocratie

Deux siècles de lutte pour la démocratie s'arrêtent aux portes de l'entreprise. Il est temps d'opposer un contre-pouvoir à la toute puissance patronale.

La stratégie dite du «chasseur» qui a amené Swissair à s'endetter de manière fatale pour acheter plusieurs compagnies aériennes européennes aurait-elle été approuvée si elle avait donné lieu à un intense débat démocratique interne sanctionné par un vote des salariées et des salariés? L'irresponsabilité de quelques administrateurs est aujourd'hui stigmatisée par tous pour expliquer les faillites de cette société et de tant d'autres que l'on croyait indestructibles. Or, l'absence de contre-pouvoirs, la capacité à décider à quelques-uns sans débat, sans critique, sans participation des personnes concernées, bref, le régime proprement dictatorial qui caractérise le mode de décision dans l'entreprise ne devraient-ils pas aussi être mis en cause?

### L'arbitraire patronal

Quelques administrateurs, chasseurs de cachets et de vanités, règnent sans partage sur des entreprises à qui ils consacrent quelques journées par année. Ils ne tolèrent que l'avis de consultants payés à prix d'or pour passer quelques semaines dans l'entreprise, dans le plus grand secret, et déterminer en deux présentations «power point»

le sort de centaines ou de milliers de salariés-e-s. Celles et ceux qui créent les richesses de l'entreprise, parfois depuis des décennies, sont quant à eux considérés comme des mineurs incapables d'apprécier les grands desseins de ceux qui les gouvernent. Ils sont priés de se taire et d'exécuter. En cas de licenciement collectif, le Code des obligations donne à leurs représentants entre une et deux semaines pour faire des contre-propositions sans valeur contraignante. Le plus souvent tout est décidé et même l'argument le plus rationnel ne trouve plus le moindre écho.

Que les salariées et les salariés d'une entreprise aient gagné dans la sphère politique le statut de citoyennes et citoyens, capables de se prononcer sur les problèmes les plus complexes, mais qu'ils n'aient aucun pouvoir de décision quand il s'agit de l'avenir de l'outil de travail qu'ils connaissent et pratiquent quotidiennement ne laisse pas d'étonner.

### Revendiquer des droits

Entre la dictature de moins en moins éclairée du capital et l'autogestion, il y a une marge de progression qu'il serait enfin nécessaire d'explorer. Avec la libéralisation des marchés financiers, le pouvoir dans les entreprises est devenu plus instable, moins compétent, plus exigeant. Face à cela le savoir du monde du travail est ignoré, méprisé. Face à cela, il faut revendiquer des modes de consultation du personnel plus fins et plus solides (cf. encadré).

On entend déjà le concert de celles et ceux qui dénonceront le danger de la démagogie, qui décrèteront que le personnel ne peut lui-même décider les mesures douloureuses parfois nécessaires pour sauver une entreprise. C'est mal connaître le sérieux avec lequel le personnel d'une entreprise envisage les mesures à prendre pour assurer sa place de travail à long terme. C'est d'ailleurs lui qui souffre le plus des conséquences d'une stratégie erronée.

Ces arguments de rejet d'une démocratisation des prises de décision au sein des entreprises ont tous été utilisés pour refuser dans le champ politique l'établissement de la démocratie. Un siècle et demi de luttes a permis de vaincre ce paternalisme autoritaire. Pour constater, par ailleurs, que le droit de vote n'a pas exactement poussé aux folies irréfléchies celles et ceux qui l'avaient conquis. Combien a-t-il fallu de tentatives pour que le souverain populaire s'octroie le droit à une sécurité sociale?

Un droit de négociation réel assorti d'un droit de veto sur les grandes décisions de l'entreprise ne ferait donc guère courir le risque de l'aventure économique. Ces conquêtes ne conduiraient sans doute pas à l'avènement du socialisme mais elles feraient de nous des citoyennes et des citoyens à part entière, et rendraient nos démocraties un peu moins schizophrènes.

Pierre-Yves Maillard,  
conseiller national

### brève

#### Problème arithmétique

Daniel Vasella, PDG de Novartis, a le plus gros salaire de Suisse: 20 millions de francs en 2002. Si l'on divise ce chiffre par 12, ça lui fait 1'666'666.70 par mois. Or, Monsieur Vasella est à la tête d'une entreprise pharmaceutique, et les médicaments sont généralement payés en Suisse par les assurances-maladie. Assurances-maladie auxquelles chacune cotise. Donc, si l'on admet une prime moyenne mensuelle de 281.- par assuré-e, combien de personnes paieront leurs primes uniquement pour assurer le salaire de Monsieur Vasella? Dans le prochain numéro, nous vous poserons le problème suivant: Comment réduire les coûts de la santé?

### Quatre propositions concrètes

- Soumission à intervalles réguliers de la stratégie de l'entreprise ou de toute décision d'importance impliquant par exemple des suppressions d'emploi à un referendum interne qui doit déboucher en cas de vote négatif sur une négociation avec la représentation du personnel en vue d'un nouveau vote.
- Allocation d'un budget à cette commission à des fins d'expertise de la situation financière et de la gestion de l'entreprise.
- Création d'une véritable sécurité de l'emploi pour toute personne qui se fait élire dans une commission du personnel.
- Approvisionnement obligatoire de fonds sociaux destinés à atténuer véritablement l'effet des licenciements par des préretraites, des indemnités de départ ou des bourses en vue de nouvelles formations.

# DOSSIER QUESTIONS ÉCONOMIQUES

La politique économique de la droite pour combattre la crise économique est celle qui est en grande partie responsable de la situation d'aujourd'hui : libéralisations, flexibilisations et surtout une politique monétaire profitant aux seuls intérêts financiers.

Dans ce dossier, PAGES DE GAUCHE propose des points de vue en rupture avec cette orthodoxie néolibérale. André Mach (pp. 6/7) jette un regard critique sur les réformes économiques des années 1990. Serge Gaillard (pp. 8/9) met en perspective les éléments d'une politique de relance nécessaire pour affronter la crise. Hilde Fässler (pp. 10/11) se penche sur les conséquences néfastes de l'actuelle politique budgétaire fédérale. Enfin, Nils de Dardel (pp. 11/12) aborde un thème crucial qui se trouve au cœur des négociations entre l'Union européenne et la Suisse : le secret bancaire.



## L'économie est politique

«La globalisation nous impose les libéralisations», «l'Etat est inefficace du point de vue économique», «la politique est impuissante face à l'économie». Qu'il s'agisse des patrons des grandes entreprises, des médias, ou de Beat Kappeler, tous font comme si l'économie était un domaine de l'activité humaine régi par des lois naturelles et séparé du champ politique.

### L'Etat en question

Toutefois, rien que les récents scandales financiers – Enron, Worldcom, Renteriantalt – ont mis en évidence l'intensité des liens entre les deux. Pensons aussi à la victoire contre la LME qui a su donner un coup d'arrêt temporaire aux velléités libéralisatrices d'«économiesuisse» et de la droite économique. S'y ajoute encore l'indignation populaire face aux salaires mirobolants de certains chefs d'entreprises publiques. Qu'en est-il de l'Etat ? Les néolibéraux – c'est-à-dire l'écrasante majorité de l'UDC, du PRD et une bonne part du PDC, d'entente avec les milieux économiques et financiers qui leur sont proches – le torpillent,

demandent son redimensionnement, licencient massivement et s'en servent... au nom de la politique économique. Dernier précédent : alors que le paquet fiscal ficelé par le Conseil national favorise essentiellement les entreprises les plus bénéfiques et les contribuables les plus riches, la droite a l'arrogance de prétendre que son projet de démantèlement de l'Etat serait bénéfique pour l'emploi.

### Proposer une alternative

Or, les deux milliards de francs par an que perdrait la caisse de la Confédération pourraient être investis dans un programme national de construction de logements sociaux créateur de places de travail ou être utilisés pour renforcer le pouvoir d'achat des couches moyennes inférieures par la réduction des primes d'assurance-maladie. Sans même aborder l'infâme projet de réduction des dépenses antisocial et imbécile que vient de proposer le Conseil fédéral, cet exemple montre à lui seul que sans une réaffirmation des choix démocratiques et sans un renforcement du rôle économique

de l'Etat, les inégalités et le chômage s'accroîtront.

C'est pourquoi, nous avons impérativement besoin d'une politique économique basée sur un programme de relance keynésien et sur une politique monétaire favorable à l'emploi, d'une politique budgétaire expansive des pouvoirs publics financée par l'augmentation de la fiscalité sur les hauts revenus et les grandes fortunes, de l'élargissement du service public tant au niveau du volume de l'emploi que des domaines économiques qu'il concerne ainsi que d'une démocratisation de la gestion des entreprises.

De la clarté de ce projet dépendra le soutien populaire nécessaire à faire évoluer la situation en faveur de la gauche. Car une chose est certaine : ce ne sont ni la volonté divine, ni une main prétendument invisible qui déterminent le développement de l'économie capitaliste mais bel et bien les rapports de force entre acteurs sociaux.

Philipp Müller

# Réformes économiques en Suisse

A l'heure où la droite néolibérale entend revenir à la charge, une analyse sérieuse des raisons de la crise de la décennie passée s'impose.

Le think tank («boîte-à-penser») des plus grandes multinationales suisses, «Avenir Suisse», a publié à la fin de l'année dernière une étude intitulée «La Suisse dans la voie en solitaire – Dix ans après le Non à l'EEE» (à paraître tout prochainement en français) sur le bilan des réformes économiques au cours de la dernière décennie. Plutôt qu'une analyse détaillée des effets négatifs et positifs de la non-participation à l'EEE, cet ouvrage sert avant tout de prétexte pour dénoncer comme on pouvait s'y attendre le manque de réformes libérales au cours des années 1990.

## Le constat des néo-libéraux

Selon «Avenir Suisse», la Suisse a accumulé un retard considérable en matière de libéralisation en ce qui concerne les télécommunications (le «dernier kilomètre»), le secteur postal, celui de l'électricité et

des chemins de fer. De même, ils fustigent l'augmentation des dépenses publiques, en particulier dans le domaine social, et par conséquent l'accroissement de l'endettement public. Toutes ces carences seraient les causes de la faiblesse de la croissance économique. A qui la faute ? Aux hommes politiques qui n'auraient pas le courage de mener de réelles réformes libérales et anti-sociales et aux groupes de pressions, notamment des syndicats qui en «abusant» du droit de référendum empêcheraient l'adoption de telles réformes.

Face à ce constat, le directeur d'«Avenir Suisse» demandait récemment dans Le Temps le lancement d'un nouveau «programme de libéralisation», dans la continuité de celui de David de Pury and co. du début des années 1990, qui a pourtant été très largement mis en œuvre.

Une décennie perdue pour les réformes libérales? Vraiment...

Loin d'être restées inactives, les autorités fédérales, très largement inspirées des «livres blancs» néo-libéraux de 1991 et 1995, ont adopté de nombreuses réformes allant dans le sens des revendications patronales. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la machine législative en matière de politiques économiques et sociales a sans doute rarement été aussi prolifique.

Parmi les réformes économiques, il faut notamment mentionner le renforcement de la législation sur les cartels, la libéralisation des marchés publics, du secteur des télécommunications et plus partiellement de la Poste. Dans le domaine social également les réformes ont été nombreuses que ce soit l'assurance-maladie en 1994, la 10<sup>ème</sup> révision de l'AVS, avec l'élévation

## La richesse se mesure-t-elle?

On se contente généralement de mesurer la richesse à l'aide du produit intérieur brut (PIB). Cet indicateur, qui calcule la valeur de l'ensemble des biens et services produits dans un pays, a pourtant de nombreux défauts. Il est imparfait parce qu'il ne tient pas compte de pans entiers de l'activité économique, tels que le travail domestique ou le travail au noir. Il est pervers, car il comptabilise positivement des productions ne contribuant généralement pas au bien-être de la population, comme les armes ou le tabac. Il est partiel, car, lorsque on parle de PIB par habitant, les moyennes nationales ainsi établies ne tiennent aucun compte de la répartition souvent très inégale des richesses matérielles à l'intérieur d'un Etat. Enfin, il est simpliste puisque dans la comparaison entre pays, il ne tient pas toujours compte de la variation du pouvoir d'achat: 1\$ ne permet pas d'acheter la même quantité de biens à Tokyo ou à Bamako.

Un autre indice de «richesse» tente de dépasser les limites du PIB. L'indicateur du développement humain (IDH) tient pour sa part compte des éléments suivants: 1) l'espérance de vie à la naissance; 2) le niveau d'instruction; 3) le PIB par habitant, (tenant compte des différences de prix entre pays, et du fait que le développement humain n'est pas linéaire (voir son revenu passer de 1000 à 2000 francs n'a pas la même portée que de le voir croître de 14'000 à 15'000).

Cet indice IDH permet de relativiser certaines réalités. La Suisse, classée dans les premiers Etats pour le PIB, se trouve au-delà du dixième rang sur l'IDH, à cause de la faible proportion de population à suivre des voies de formation supérieure. Cet indice permet une vision plus nuancée de la richesse, mais il a seulement aussi ses limites, notamment celle de ne toujours rien dire sur les inégalités à l'intérieur d'un Etat (les Etats-Unis sont classés troisième à l'IDH laissant pourtant sur la touche 40 millions de personnes qui ne sont pas au bénéfice d'une assurance maladie).

Cet indicateur qui calcule la valeur de l'ensemble des biens et services produits dans un pays a pourtant de nombreux défauts qu'il n'est pas inutile de rappeler. Il est imparfait parce qu'il ne tient pas compte de pans entiers de l'activité économique tels que le travail domestique ou le travail au noir. Il est pervers, car il comptabilise positivement des productions ne contribuant généralement pas au bien-être de la population comme les armes ou le tabac. Il est partiel en ce qu'il établit des moyennes nationales qui ne tiennent aucun compte de la répartition souvent très inégale des richesses matérielles à l'intérieur des frontières d'un Etat. Il est également simpliste puisque dans la comparaison entre pays, il ne tient pas toujours compte de la variation du pouvoir d'achat. Et quand ces comparaisons incluent le pouvoir d'achat de la population via un index des «parités de pouvoir d'achat» (PPP), la méthode confine à l'absurde puisque les calculs des PPP reposent sur la prétendue existence d'un panier de biens et services, qualitativement identique et disponible aux quatre coins de la planète...

Gilles Pierrehumbert

# durant les années 1990: quel bilan?

de l'âge de la retraite pour les femmes à 64 ans ou encore les nombreuses révisions de l'assurance-chômage. Enfin, on ne saurait oublier les réformes en matière fiscale et financière, comme notamment l'introduction de la TVA en 1993, qui a représenté pour les entreprises d'exportation suisses un allègement des charges de plusieurs milliards de francs, ou encore l'adoption du mécanisme de «frein à l'endettement» (voir article pp.10/11) qui «rigidifie» dans la Constitution la conduite de la politique financière. Toutes ces réformes allaient très largement dans le sens des revendications patronales.

## Les vraies causes de la stagnation économique

L'insuffisance des réformes structurelles, critiquée par «Avenir Suisse», devrait être mise en rapport avec les politiques macro-économiques suivies par la BNS et le Conseil fédéral. Suite à la récession de 1991 à 1993, la poursuite de la politique monétaire restrictive de la BNS n'a fait que prolonger inutilement la stagnation économique. Ainsi, la forte appréciation du franc suisse entre 1993 et 1995, de plus de 15% par rapport aux autres pays de l'OCDE, a fortement péjoré les exportations suisses et empêché la reprise économique et la progression de l'emploi. Par ailleurs, l'augmentation des cotisations de l'assurance-chômage et de l'assurance-maladie ainsi que l'introduction de la TVA n'ont fait qu'affaiblir la demande intérieure, accentuant encore le ralentissement de l'activité économique entre 1991 et 1996.

Par ailleurs, il convient de souligner que, contrairement à la récession du milieu des années 1970, où les pertes d'emploi en Suisse ont été les plus fortes de tous les pays de l'OCDE et où les travailleurs étrangers avec des permis précaires et les femmes ont été exclus massivement du marché du travail (sans apparaître dans les statistiques du chômage), la récession du début des années 1990 s'est traduite par une forte progression du chômage (de 0,5% en 1991 à plus de 5% en 1997). Il n'est dès lors pas surprenant que les dépenses sociales aient fortement augmenté durant cette période.

Enfin, comme le souligne le rapport 2002 de la Commission des affaires conjoncturelles, «il y a de bonnes raisons de penser que le concept du PIB réel, tel qu'il est couramment utilisé, nous amène, dans le cas de la Suisse en général et en particulier pour la période 1991-96, à sous-estimer significativement la croissance de la production.» (p. 10). Voilà qui expliquerait en partie la faible croissance de l'économie suisse.

Les causes de la faible croissance économique au cours de la dernière décennie doivent principalement être recherchées parmi ces facteurs macroéconomiques et non dans le manque de libéralisation, d'autant plus que la reprise économique a été particulièrement forte en 1998, avec plus de 3% de croissance, suite à l'assouplissement de la politique monétaire de la BNS.

## Une situation bien meilleure que ne laisse entendre «Avenir Suisse»

En dépit du constat unilatéral d'«Avenir Suisse», les conditions



Tables y font de tous moez assorties,  
Perdrix du Ciel tombent toutes roties.

cadres de l'économie suisse sont particulièrement favorables aux milieux patronaux. Ainsi, les réglementations du marché du travail sont parmi les plus flexibles d'Europe, avec une protection contre les licenciements quasiment inexistante, une participation des salariés dans les entreprises particulièrement faible et un taux de couverture du secteur privé par les conventions collectives parmi le plus bas d'Europe. Cette flexibilité, comparable aux pays anglosaxons, se combine pourtant avec une forte stabilité des relations de travail, avec l'existence de la «paix du travail», et une main d'œuvre hautement qualifiée. Par ailleurs, la Suisse est le pays de l'OCDE, où la proportion de personnes âgées de 15 à 64 exerçant une activité professionnelle est la plus élevée (près de 80%). L'ardeur au travail de la main d'œuvre et son niveau de qualification constitue un atout considérable de l'économie suisse. A force d'exiger des réformes

unilatérales et face à la brutalité des restructurations d'entreprises souvent au nom de la seule valorisation actionnariale, le patronat suisse risquerait de perdre cet atout...

En outre, les principales industries d'exportation suisses s'avèrent particulièrement compétitives et ont même accentué leurs avantages par rapport aux autres pays européens. Ainsi, comme le montre le rapport 2002 de la Commission pour les questions conjoncturelles, la productivité de l'industrie suisse a augmenté annuellement de 3,6% entre 1980 et 1999, soit une proportion supérieure à ses principaux concurrents.

Sous couvert d'analyse scientifique, «Avenir Suisse» ne fait que ressasser la propagande patronale pour justifier la poursuite de la remise en cause des services publics et des assurances sociales.

André Mach

# Crise économique :

La crise est de retour. Pour en sortir il faut revendiquer un programme de relance de la Confédération ainsi qu'une politique monétaire qui favorise l'emploi.

La crise économique actuelle trouve son origine aux États-Unis quand au début de l'année 2001 les investissements ont fortement chuté. A peine trois mois plus tard, la production industrielle suisse a commencé à se contracter en raison de la diminution des exportations et depuis l'été 2001 l'économie suisse stagne.

## La position suisse

Dans la négociation, le gouvernement suisse avait précisément proposé un impôt anticipé de 35 % sur les intérêts du capital déposé en Suisse par un ressortissant UE, impôt reversé à l'UE ou au pays d'origine. Cette solution était une réponse non négligeable à la non-imposition des intérêts du capital, mais elle passait à côté de l'essentiel : le système de l'impôt à la source ne permet pas de déceler l'origine du revenu non-déclaré. Bref, la fraude fiscale originarie reste impunie, raison pour laquelle la proposition helvétique n'était pas une offre équivalente au système d'échange d'informations.

Toutefois, la place financière suisse est encore très loin d'avoir sauvé son secret bancaire. La réglementation particulière

européenne pour l'Autriche, le Luxembourg et la Belgique vont jusqu'en 2010, date à laquelle elle sera remise en cause. De plus, les négociations sur les bilatérales II vont maintenant continuer et on peut prévoir que l'UE demandera quand même à la Suisse quelques coups de canif dans la construction très particulière du secret bancaire helvétique. Cela d'autant plus que le secret bancaire suisse a aussi empêché jusqu'à maintenant un accord sur la question de la fraude en matière douanière.

## La crise de surinvestissement classique touche l'industrie d'exportation

La récession aux États-Unis s'est aussi rapidement diffusée au niveau mondial parce que le Japon se trouve engouffré dans une crise de déflation depuis le milieu des années 1990 et que la politique économique menée dans la zone euro n'a pas essayé de compenser activement la chute des exportations par des baisses des taux d'intérêt et des dépenses publiques supplémentaires. Comme l'industrie suisse produit surtout des biens d'investissement, elle a été particulièrement affectée par cet effondrement. Or, la situation s'est encore empirée suite à la forte appréciation du franc suisse face à l'euro. Depuis que le taux de change entre l'euro et le franc suisse se situe en dessous de 1,55, la compétitivité-prix des entreprises suisses s'est nettement détériorée par rapport aux concurrents européens.

Plusieurs facteurs ont prolongé la crise économique mondiale : premièrement, les mensonges et magouilles dans les étages de la direction des grandes multinationales ont ébranlé la confiance des investisseurs qui n'accordent plus des crédits ou du capital propre aux entreprises qu'avec réticence ou en augmentant le coût. Deuxièmement, la paralysie économique et politique provoquée par la peur d'une guerre en Irak est énorme. Depuis l'été dernier, les prix du pétrole ont fortement augmenté et les entreprises ne semblent pas prêtes d'accroître leurs investissements sans connaître les répercussions économiques d'une

éventuelle guerre. Troisièmement, la Banque Centrale Européenne (BCE) n'a presque pas réduit ses taux d'intérêt – contrairement à la Banque nationale suisse par exemple – et a renoncé à soutenir la demande intérieure dans les pays ayant introduit l'euro. Conséquence : l'activité économique stagne dans la zone euro alors qu'elle a dû augmenter fin 2002 aux États-Unis d'environ 2,5% comparé à l'année précédente – malgré tous les facteurs négatifs évoqués.

## Une politique de l'euro passive

Les perspectives sont donc extraordinairement désagréables. Même aux États-Unis, les indicateurs économiques ne signalent pas que les investissements des entreprises croîtront et que la reprise conjoncturelle reposera ainsi sur une base plus large. En ce qui concerne la zone euro et en particulier l'Allemagne, on a actuellement plutôt l'impression que ces économies sont retombées dans une récession. Dans ce contexte, l'Europe aurait besoin d'une politique de croissance déterminée. La BCE devrait encore une fois fortement réduire ses taux d'intérêt alors qu'une politique d'investissement coordonnée dans les infrastructures européennes pourrait relancer la conjoncture. Malheureusement, ce genre de propositions sont actuellement utopiques. La BCE s'est comportée de manière très passive tout au long de la crise et n'a jamais porté à croire qu'elle faisait sienne la tâche de stabiliser la croissance économique et l'emploi. Le pacte de stabilité contraint la plupart des États de mener une politique d'austérité inopportune – seule la France s'y oppose à l'heure actuelle. On ne peut dès lors point s'attendre à ce que la politique économique européenne combatte une nouvelle rechute.

En Suisse, l'évolution économique a heureusement été stabilisée jusqu'à fin 2002 grâce à une demande soutenue en biens de consommation, la hausse marquée des salaires réels durant ces deux dernières années y ayant également contribué. Jusqu'à la fin de l'année dernière la conjoncture a aussi été stabilisée par les dépenses

## brève

### La face cachée du modèle libéral américain...

En 2002, les États-Unis comptaient 2,1 millions de prisonniers. Avec 686 prisonniers pour 100'000 habitants, les États-Unis dépassent dorénavant la Russie, qui détenait ce triste record. Le seul État du Texas comptait plus de détenus que la France, le Royaume-Uni et le Benelux réunis!! 44% des détenus étaient des noirs alors que ceux-ci représentent 12% de la population totale. En prenant en compte le nombre de personnes incarcérées en âge de travailler, il faudrait ajouter 2% au taux de chômage officiel (Source: Alternatives internationales, Janvier 2003).

# se préparer au pire

publiques qui ont fortement augmenté en 2001 et 2002. Or, ces facteurs de soutien devraient maintenant disparaître.

## Que peut faire la politique économique ?

Face à cette situation, nous pouvons identifier cinq domaines qui jouent un rôle-clé dans la perspective d'une reprise économique en Suisse.

Premièrement, les exportations seront décisives pour la reprise conjoncturelle. Aussi longtemps que l'économie européenne ne croît pas du tout ou presque pas, les perspectives pour l'économie suisse restent sombres, raison pour laquelle il est central que la compétitivité-prix des entreprises suisses par rapport à la zone euro ne soit pas encore davantage hypothéquée par un franc surévalué. Depuis mai 2002, la direction de notre banque nationale lutte avec détermination et succès contre toute appréciation supplémentaire du franc face à l'euro. Malgré cela le franc reste trop fort. Vu la morosité de la situation conjoncturelle, un taux de change entre 1,53 et 1,55 serait plus approprié que le taux actuel d'environ 1,46 francs suisses par euro. Il est tout à fait réaliste que le franc se déprécie (à nouveau) jusqu'à ce niveau. Les investisseurs et les courtiers en devises doivent savoir qu'il ne peuvent pas s'attendre à une nouvelle réévaluation du franc car la banque nationale l'empêcherait. Des déclarations d'intentions et des actions encore plus marquées que jusqu'à présent seront nécessaires pour empêcher une appréciation du franc et pour entraîner un affaiblissement de ce dernier face aux instabilités qui menacent en raison du danger de guerre en Irak. Ainsi, le

franc perdrait de son attractivité comme monnaie de placement.

Deuxièmement, l'évolution de la demande intérieure est également centrale. Tous les indicateurs annoncent un affaiblissement de la demande de consommation. Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à imposer la suppression des primes d'assurance-maladie pour les enfants. Toutefois, le Conseil fédéral a au moins réduit le taux de cotisation à l'assurance-chômage d'un demi point. Pour l'année 2004, les revenus des ménages doivent être déchargés de primes d'assurance-maladie en hausse, soit moyennant la suppression des primes par enfants ou alors par un moratoire provisoire sur les augmentations des primes accompagné de mesures de maîtrise des coûts.

Troisièmement, les investissements sont fondamentaux pour l'évolution conjoncturelle. Dans ce contexte, il est impératif que le Conseil fédéral encourage les exécutifs des villes et les cantons à inciter les coopératives de construction de logements et les sociétés immobilières à réaliser rapidement les projets de construction prêts à être mis en œuvre. Il incombe au Conseil fédéral d'assumer un rôle de direction. Les crédits hypothécaires peuvent aujourd'hui être obtenus facilement et à bon marché. Si l'économie ne devait pas se redresser dans les prochains mois, il faut un programme d'investissement dans la construction de logements. On pourrait prévoir une contribution à l'investissement pour toutes les coopératives de construction à but non lucratif et pour les caisses de pension, sous condition qu'elles entament des projets de construction avant la fin de l'année 2004. Les communes et les cantons



Les Marsepains & les biscuitz suerez,  
Ainsi que fleurs croissene dedans les prez.

devraient recevoir des incitations financières supplémentaires de la part de la Confédération afin d'augmenter leurs activités d'investissements en 2004 au lieu de les réduire.

Quatrièmement, à partir du milieu de l'année en cours, la durée d'indemnisation de l'assurance-chômage pour les personnes de moins de 55 ans sera réduite à 400 jours. Une situation de fin de droit menace ainsi plusieurs milliers de personnes. La nouvelle loi prévoit que tout canton connaissant un important taux de chômage puisse prolonger – de manière temporaire – la durée d'indemnisation à 520 jours s'il le demande et s'il est prêt à financer 20% du coût supplémentaire. Les cantons avec un chômage élevé devraient insister sur cette augmentation transitoire de la durée d'indemnisation. De leur côté, les entreprises ne doivent pas licencier hâtivement

mais plutôt recourir au chômage partiel. Dans ce domaine, la Confédération vient de prolonger la durée d'indemnisation à 18 mois.

Cinquièmement; le frein à l'endettement doit être repensé. Sans un nouveau calcul des déficits conjoncturels permis, les autorités fédérales seraient obligées de démarquer un programme d'économies sans précédent. Les parties du «programme d'économies» présenté par le Conseiller fédéral Villiger ne posant pas de problèmes pourraient être décidées cette année encore, mais le programme doit seulement être appliqué en période de haute conjoncture, c'est-à-dire pas avant 2005/2006. Dans ce contexte, il va de soi que l'indice mixte pour l'AVS ne doit pas être aboli.

Serge Gaillard,  
secrétaire général de l'USS

# Halte au frein à

La politique de démantèlement systématique de l'Etat que mènent les partis bourgeois est à l'origine d'un instrument de gestion aussi pervers que machiavélique des finances de la Confédération.

## Discours et réalité

À la page 14 d'une documentation du Département fédéral des finances (DFF) de septembre 2001, on peut lire : «En tout état de cause, le frein à l'endettement ne pourra que rendre service à toute personne ou organisation concernée de manière ou d'une autre par les finances fédérales.» Face à de telles affirmations, les habitants de Wattwil SG s'étonnent et se fâchent. L'assainissement tant attendu de leur gare sera reporté car, en raison du frein à l'endettement, les contributions de la Confédération aux CFF seront réduites. Une deuxième citation, à la page 5 de la même documentation, s'avère tout aussi erronée : d'après la Confédération, le frein à l'endettement viserait à «mettre en place une politique budgétaire durablement anticyclique et compatible avec l'évolution de la conjoncture.»

Drôle de coïncidence : dans son message

sur le frein à l'endettement, le DFF avait encore contredit ses affirmations ultérieures. En effet, il avait démontré par un calcul virtuel que pendant la décennie de crise des années 1990, des économies à hauteur de plusieurs milliards de francs auraient été nécessaires si le frein à l'endettement avait déjà existé à l'époque. Ainsi, entre 1993 et 1999, au plein milieu d'une profonde récession, 32 milliards de francs auraient dû être économisés – 5,5 milliards (équivalent à 12,5% des dépenses !) pour la seule année 1997.

Aujourd'hui, le frein à l'endettement est entré en vigueur, mais nous constatons l'absence d'une politique financière anticyclique. Pourquoi ? Et d'abord : pourquoi le frein à l'endettement a-t-il été mis en place ?

## Le prétexte de la dette

Depuis plus que 40 ans, la Constitution fédérale stipule que la Confédération vise à

maintenir les dépenses et les recettes en équilibre à terme. Malgré ce mandat constitutionnel, l'endettement a fortement augmenté en Suisse pendant les années 1990. Ce constat s'explique : la récession a, d'une part, provoqué des dépenses plus élevées dans le domaine social et, d'autre part, les recettes fiscales se sont amoindries. Or, les politiciens bourgeois spécialistes des finances publiques font volontairement l'impasse sur cette explication en instrumentalisant l'accroissement de la dette pour leur politique financière antisociale alors qu'il n'existe aucune déclaration officielle quant à la hauteur que pourrait atteindre l'endettement de la Confédération.

Face à cette situation, le Conseiller fédéral Villiger a décidé de combattre l'endettement par un nouvel instrument qu'il a appelé «frein à l'endettement». Une manœuvre rusée car qui est, par principe, favorable à l'augmentation des dettes ?

## Croire au lieu de comprendre ?

Les conséquences pratiques du frein à l'endettement n'ont guère préoccupé la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national. Il a suffi aux bourgeois que le Conseil fédéral assure que ce frein «préviendra les déficits chroniques structurels des finances fédérales» et qu'il «établira une politique financière anticyclique adaptée à la conjoncture». Lors du débat du budget 2003, les effets se sont révélés dans toute leur brutalité : au mois de septembre 2002, le DFF a estimé les recettes à hauteur de 51,850 milliards de francs et a défini un montant maximal des dépenses correspondant à cette somme. Fin octobre, il a corrigé le montant des recettes à 50,850 milliards en raison de la détérioration de la situation économique et fixé le seuil des dépenses à quelque 51,155 milliards. Résultat : du côté des dépenses, il manque presque 700 millions de francs, ce qui signifie que, suite à une révision vers le bas des estimations des recettes, les dépenses diminuent. Un comportement clairement procyclique ! Or, dans sa documentation, le DFF avait

## Perspective socialiste

Pour le parti socialiste, il est important que le Parlement puisse sauvegarder la marge de manœuvre nécessaire à la poursuite d'une politique financière durable. Nous refusons de nous soumettre au diktat d'un instrument financier rigide et demandons que ce soit le Parlement qui discute des tâches dont l'Etat doit se charger. Nous jugeons inacceptables que l'accomplissement de ces tâches puisse être mis en danger par des cadeaux fiscaux. À court terme et afin de ranimer la conjoncture, de lutter contre l'accroissement du chômage et de renforcer le pouvoir d'achat de la population, nous nous engageons pour les mesures suivantes :

- un programme d'impulsion dans le domaine de l'énergie ;
- un programme de soutien à la construction de logements dans les agglomérations urbaines ;
- l'acceptation de notre initiative santé ;
- un soulagement réel des bas et moyens revenus lors de la réforme fiscale des familles.

À moyen terme il nous faut :

- une harmonisation fiscale rendant impossible la concurrence fiscale désastreuse entre les cantons et un système d'imposition plus équitable ;
- une modification du frein à l'endettement afin de pouvoir contribuer à l'équilibre budgétaire du côté des recettes notamment à travers l'élimination de l'élimination des lacunes dans le droit fiscal (3e pilier) et la suppression de privilèges fiscaux (p. ex.. frais annexes).

# l'endettement !

encore affirmé : « Tandis que les recettes fédérales se ressentent nécessairement des variations cycliques de l'économie, le frein à l'endettement permet d'éviter de transmettre ces fluctuations aux dépenses ! »

## Tactique de démantèlement bourgeoise

Ainsi, le frein à l'endettement répond à la volonté bourgeoise de démantèlement de l'Etat. En diminuant les recettes, les coupes dans les prestations sont une conséquence inévitable. S'inscrivant dans cette même logique, le paquet fiscal 2001 prévoit des réductions en faveur des riches de l'impôt fédéral direct, de l'imposition de la propriété immobilière et de l'impôt sur les entreprises. Ce paquet provoque des pertes de recettes d'environ 2 milliards de francs sans compter celles des cantons. S'il devait réellement être appliqué, les dépenses doivent être massivement baissées touchant notamment la formation, l'aide au développement,

les transports publics, le soutien aux crèches, etc.

La motion de Felix Walker (PDC, SG) montre que les bourgeois sont décidés à démanteler les finances publiques et l'idée de solidarité. Ensemble avec 62 autres signataires, Walker demande que pendant les prochaines années la croissance des dépenses globales soit adaptée en fonction des prévisions du renchérissement moyen. Selon la réponse du Conseil fédéral – qui rejette la motion – cela signifierait des économies supplémentaires à hauteur d'environ 7 milliards de francs par an. Pour comparaison : même en supprimant le département militaire (budget annuel : environ 4,8 milliards) et le département de justice et police (budget annuel : environ 1,4 milliard) un tel montant ne pourrait pas être atteint !

Hilde Fässler,  
présidente du  
groupe socialiste aux  
Chambres fédérales



**Vn arbre y à large & haute qui rapporte,  
Chappaux chaussure, habitz de tous sorts**

## Secret bancaire, secret de la fraude fiscale

La place financière suisse vient de marquer une victoire d'étape dans sa lutte pour la sauvegarde du secret bancaire. Au cœur des discussions : l'évasion fiscale.

Une question se trouve au cœur des discussions entre l'Union Européenne (UE) et la Suisse : le secret bancaire et plus particulièrement la protection de l'évasion fiscale par la législation bancaire helvétique. L'UE (notamment la Grande-Bretagne et l'Allemagne) a fait pression sur la Suisse partant du constat que la place financière suisse accueille des capitaux non déclarés

aux fisces des pays de l'UE. Elle a demandé que la Suisse se soumette à un système d'échange automatique d'informations (obligation pour les banques d'annoncer les transferts de capitaux en provenance de pays de l'UE aux autorités fiscales des pays membres de l'UE). Toutefois, la résistance de la place financière suisse et du Conseil fédéral a conduit récemment les ministres

des finances de l'UE à accepter pour l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg un impôt anticipé sur les intérêts du capital, aboutissant, par paliers successifs, à 35 %. Les commentateurs prévoient que la Suisse, dans le cadre des bilatérales II, pourra obtenir un statut analogue, ce qui constituerait une victoire provisoire pour les banques suisses. (suite en p. 12)

(suite de la p.11)

## La position suisse

Dans la négociation, le gouvernement suisse avait précisément proposé un impôt anticipé de 35 % sur les intérêts du capital déposé en Suisse par un ressortissant UE, impôt reversé à l'UE ou au pays d'origine. Cette solution était une réponse non négligeable à la non-imposition des intérêts du capital, mais elle passait à côté de l'essentiel : le système de l'impôt à la source ne permet pas de déceler l'origine du revenu non-déclaré. Bref, la fraude fiscale originaire reste impunie, raison pour laquelle la proposition helvétique n'était pas une offre équivalente au système d'échange d'informations.

Toutefois, la place financière suisse est encore très loin d'avoir sauvé son secret bancaire. La réglementation européenne spécifique à l'Autriche, au Luxembourg et à la Belgique vont jusqu'en 2010, date à laquelle elle sera remise en cause. De plus, les négociations sur les bilatérales II vont maintenant se poursuivre et on peut prévoir que l'UE demandera tout de même à la Suisse quelques coups de canif dans la construction très particulière du secret bancaire helvétique. Cela d'autant plus que le secret bancaire suisse a aussi empêché jusqu'à maintenant un accord sur la question de la fraude en matière douanière.

## Evasion fiscale, délit impuni

Le secret bancaire suisse constitue une véritable forteresse juridique dont certains éléments sont actuellement remis en question.

Premièrement, pour les autorités fiscales suisses, celui qui ne déclare pas un élément soumis à l'impôt commet une simple évasion fiscale. Seul celui qui commet une escroquerie fiscale (montage astucieux ou faux dans les titres) commet un délit punissable par le juge pénal. Deuxièmement, la Suisse n'accorde aucune entraide judiciaire ou administrative en cas d'évasion fiscale (c'est-à-dire dans tous les cas – les plus nombreux – où la fraude a simplement consisté à une non-déclaration d'un élément imposable). Toutefois, cette règle vient d'être atténuée par un traité de double imposition entre la Suisse et les Etats-Unis, ce qui constitue un précédent.

Troisièmement, si en matière de fiscalité directe suisse, l'administration fiscale soupçonne une évasion fiscale, elle n'est pas en droit de se renseigner directement auprès de la banque du contribuable. Réglementation remise en question par une décision récente de la Cour de justice européenne qui l'estime illégale. Enfin en pratique, l'escroquerie fiscale n'est pas poursuivie en Suisse. En effet, l'appareil judiciaire des cantons est défaillant et les juges d'instruction laissent se prescrire les procédures pour escroquerie fiscale. Résultat : les escroqueries sont déclassées par l'administration fiscale en simple évasion et punies d'une simple amende administrative. Il n'y a jamais d'arrestation, d'extradition, de détention préventive ou de prison en matière d'impôts, même si le détournement porte sur des centaines de milliers ou de millions de francs.

## Revendiquer la transparence

Aujourd'hui, les banques expliquent que l'introduction d'un système d'échange des informations signifierait la fin du secret bancaire tout en entraînant une chute du private banking (gestion de fortune) et donc des suppressions d'emplois et des réductions de rentrées fiscales. Cet argument est à la fois cynique et de courte vue. En effet, la fraude fiscale est un vol au préjudice de la collectivité : elle prive celle-ci de moyens nécessaires pour développer les écoles, les assurances sociales, la recherche scientifique, etc. Dans le même ordre d'idées, on ne peut pas raisonnablement fonder la prospérité durable d'un secteur économique, d'une ville ou d'un pays, sur le vol. Après un répit, la pression

internationale sur la place bancaire suisse va certainement continuer.

Les éléments d'une pratique bancaire respectant une honnêteté tout juste suffisante sont les suivants :

La législation suisse doit être modifiée de sorte que la fraude fiscale soit poursuivie pénalement et administrativement sans distinction entre «évasion» et «escroquerie». Tout au plus peut-on prévoir que les cas peu importants soient réglés de manière purement administrative, seuls les cas graves impliquant une sanction pénale. En cas de soupçon d'une évasion ou soustraction fiscale, l'administration fiscale doit pouvoir prendre des renseignements directement auprès de la banque, lorsqu'elle n'obtient pas auprès du contribuable les documents sollicités.

Au plan international, la Suisse doit accepter le principe de l'échange d'informations sur demande pour toutes les infractions fiscales. En matière de fraude douanière, elle doit se donner les moyens d'empêcher que la fraude soit organisée depuis la Suisse en arrêtant les coupables, en les extradant s'ils sont étrangers et en les jugeant s'ils sont suisses.

Enfin, le secret bancaire, comme principe de discrétion et de confidentialité, peut certes être maintenu mais il doit alors être atténué. Déjà maintenant, le secret bancaire est levé lorsqu'il y a soupçon d'un crime ou d'un délit. De la même manière, ce secret doit être levé lorsqu'il y a soupçon d'une infraction fiscale, qu'il s'agisse d'une évasion fiscale ou d'une escroquerie fiscale.

Nils de Dardel,  
conseiller national

## Histoire ancienne

Pratiqué dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le secret bancaire a joué un rôle important dans l'affirmation de la finance suisse en tant que «place financière internationale». Suite notamment à la Première Guerre mondiale, de nombreux membres des classes dirigeantes européennes, en particulier français et allemands, transféraient des sommes importantes sur des comptes en Suisse afin de les mettre à l'abri de leurs autorités fiscales en jetant ainsi les bases pour la prospérité de la gestion de fortune suisse. Dans ce contexte, l'introduction d'un article sur le secret bancaire dans la Loi sur les banques de 1934 est en lien directe avec un véritable scandale qui éclate en novembre 1932 quand les autorités de l'Hexagone découvrent des opérations de fraude fiscale impliquant des banques suisses et environ un millier de ressortissants français – tous issus de l'aristocratie, de la bourgeoisie et du haut clergé.

PhMü

# Avanti populisme

Alors qu'il serait impératif de renforcer les transports en commun d'agglomération, le Conseil national privilégie les milieux automobilistes, au-delà de leurs espérances.

D'ordinaire, un contre-projet d'initiative populaire va moins loin que l'initiative elle-même. Une solution moyenne. En décembre dernier, la droite du Conseil national (UDC, radicaux, libéraux, PDC en partie) a innové. Elle a inventé le contre-projet qui va plus loin que les désirs des initiateurs, celui qui englobe leurs rêves les plus fous. Non seulement le deuxième tube autoroutier au Gothard et l'élargissement à six pistes de quelques autoroutes de plaine dont Lausanne-Genève sont exigés, mais en sus, ils veulent créer un fonds routier autonome qui aurait la priorité financière absolue sur toutes les autres tâches de la Confédération. A l'origine de l'initiative, un homme, Ueli Giezendanner, portrait type du camionneur grande gueule sympa, ancien membre du feu le Parti des automobilistes, reconverti «UDC agité». Ceci explique cela, l'autre droite alémanique se sent obligée de se précipiter dans la surenchère populiste. Échéance électorale oblige... Et toute la manœuvre se développe sous le couvert de l'amélioration de la « Sécurité ».

## Route ou rail ?

Dans les tunnels avec trafic bidirectionnel le risque numéro un réside dans les camions : à l'origine de toutes les catastrophes importantes, il y a toujours eu un camion. St-Gothard, Mont Blanc, Tauern. Et dans les deux derniers cas, il ne s'agissait pas de collisions frontales. Le peuple a décidé en 1994 (initiative des Alpes) et en 1998 (RPLP et grands investissements ferroviaires) de diminuer le risque camions en investissant massivement dans le rail. Les transversales ferroviaires alpines sont en

construction ; elles seront en service en 2007 pour le Lötschberg et en 2014 pour le Gothard. Des trains marchandises de 4000 t pourront y circuler. En attendant, en utilisant toutes les lignes de transit existantes, y compris le troisième axe Vallorbe-Domodossola encore totalement négligé par les CFF, le volume du trafic marchandises 2002 peut-être doublé. Les solutions sont là.

Il est souvent question de bouchons à Pâques, Pentecôte et les week-end de vacances, il est vrai que ça bourre. Au Gothard comme à bien d'autres endroits: douane de Chiasso, de Bardonnex, traversée de Zurich, Vallées du Rhin et du Rhône, etc. C'est normal : les réseaux sont conçus en fonction d'un trafic moyen et non d'un trafic exceptionnel.

## Favoriser les transports publics

L'UDC Ueli Giezendanner sait très bien qu'une initiative fédérale n'a de chances que si elle concerne les régions les plus peuplées du pays. D'où l'intégration des 6 pistes entre Lausanne et Genève. Avec Berne-Zurich et le Gothard, il espère une majorité. Entre Lausanne et Genève, les 6 pistes n'apporteraient absolument rien : simplement, nous roulerions plus vite entre les bouchons des agglomérations de Lausanne et de Genève. Là sont les problèmes. Par conséquent, là doivent se concentrer les moyens financiers. Les deux cantons s'y emploient en investissant dans les transports publics (tram 13 genevois, la nouvelle ligne du métro lausannois (M2), ainsi que les CFF (3e voie). Le Conseil fédéral a admis officiellement que la Confédération devait investir

dans les agglomérations – où vit 70 % de la population – en particulier dans les infrastructures de transport public, mais pas exclusivement, afin d'améliorer la qualité de vie. L'argent est là, en provenance d'une part des taxes sur les carburants. Mais Monsieur Villiger a tout bloqué de 1998 à 2001 au nom de l'assainissement des finances fédérales. Maintenant le besoin de rattrapage est d'autant plus fort. Si le robinet des

années dans les pays les plus «automobilistes». La meilleure sécurité et la capacité optimale résultent d'une vitesse autorisée uniforme. C'est pourquoi sur les autoroutes américaines, la vitesse varie entre 80 et 96 km/h dans les agglomérations, toujours très étendues, 104 et 112 km/h (maximum absolu) en rase campagne. La surveillance est stricte, les sanctions sévères. Curieusement, cette solution efficace et bon



**La Vache, y faut tous les mois douze veaux,  
Et les brebis deux fois autant d'agneaux.**

finances s'est un peu ouvert (70 millions pour le M2), c'est avec une extrême réticence. L'effort politique doit porter sur ce point.

A propos de la sécurité comparative des autoroutes à 2 et 3 voies, un fait est incontestable, prouvé depuis de nombreuses

années, le marché n'est pas préconisée par la droite... Le contre-projet Avanti, quant à lui, sera à rejeter de la manière la plus claire lorsqu'il sera soumis au peuple, probablement en 2004.

Michel Béguelin  
conseiller aux Etats

# Restaurer le doute

Alors que le World Economic Forum (WEF) de Davos a tenu sa 33<sup>e</sup> édition sur fond de crise existentielle doublée d'une crise de légitimité, le Forum Social Mondial (FSM) de Porto Alegre a déjà posé sa marque.

Si les sceptiques pensent que les forums ne servent qu'à brasser l'air du temps, l'incroyable succès du FSM après seulement 3 ans d'existence tend à démontrer le contraire. Retour sur une réussite.

### Internationalisation

Depuis sa naissance à Seattle en 1999, le mouvement altermondialiste n'a cessé de gagner du terrain. La contagion fonctionne sur le mode du ricochet. Les forums, rencontres et manifestations s'additionnent, se régionalisent, et le cercle géographique des convertis s'élargit, inexorablement. Le III<sup>e</sup> FSM ne l'a pas démenti : très latin au départ (Brésil, France, Italie), il ratisse désormais bien plus large. Avec 1'800 délégués américains, des centaines de syndicalistes allemands et un gros contingent japonais, cette troisième édition fut marquée par son internationalisation. Pour renforcer encore cette dynamique, le FSM a choisi de changer de continent et de tenir sa quatrième édition en Inde. «Aller en Inde, cela permet de semer ailleurs des graines de résistance, note la Malienne Aminata

Traoré. Un forum bouleverse un climat national, voire régional, on l'a vu avec l'élection de Lula».

### Succès quantitatif

Le FSM réussit la prouesse de fédérer toujours plus, sans diviser. Véritable foire aux idées, il a connu un succès croissant, quasi exponentiel : 20'000 participants en 2001, 50'000 en 2002 et 100'000 cette année ! 20'763 délégués représentants 4'962 organisations venues de 156 pays, 1'710 ateliers et séminaires (contre 700 en 2002), 4'094 «journalistes» (plus que pour le mondial de football), le succès du FSM a éclipsé un sommet économique de Davos en perte de vitesse. Empêtrés dans ses contradictions après 33 ans de propagande ultralibérale dont les récents scandales financiers ont une fois de plus démontré l'ineptie, le WEF et ses 1'000 multinationales sont sur la défensive. Leur slogan 2003 en est d'ailleurs représentatif : «restaurer la confiance» ! Difficile de faire plus conservateur...

Les «alter», eux, surfent sur la vague du

succès et se sentent pousser des ailes. Ils ne calqueront d'ailleurs plus les dates du FSM sur celles de Davos. «Avant, nous étions anti-Davos ; désormais, Davos est anti-Porto Alegre», dit Candido Grzybowski, l'un des organisateurs.

### Changer les termes du débat

Dans le sillage de Porto Alegre, on monte des campagnes transcontinentales ; on multiplie les lobbies pour infléchir des politiques ; on se fait consulter par ceux que l'on combat sur des sujets clés de la mondialisation. Ça finit par produire de maigres fruits, mais des fruits quand même. «ONG et associations sont devenues incontournables, au même titre que les firmes», concède un proche de Pascal Lamy, commissaire européen au Commerce. Bien sûr, gouvernements et entreprises se paient de mots. Mais les mots sont le prélude à l'action, surtout quand ils sont de plus en plus partagés.

Porto Alegre esquisse les premiers contours d'une contre-expertise accessible à tous. La critique de «l'accaparement des richesses» se double d'un espace pour des pistes d'une «autre gestion des richesses». Certes, le FSM n'apporte pas LA solution clé ; mais il draine des foules de militants, syndicalistes et élus locaux ou nationaux qui veulent réhabiliter le politique comme l'ordonnateur de la régulation économique et sociale. C'est un incubateur d'idées et la plus grande force de Porto Alegre et de son mot d'ordre («Un autre monde est possible») est de forcer les portes du débat. Au Tina («There Is No Alternative», il n'y a pas d'alternative), slogan ultralibéral célèbre, il oppose le Tiha («There Is Hundreds of Alternatives», il y a des centaines d'alternatives).

Porto Alegre n'a pas seulement vampirisé l'attention portée à Davos, son véritable apport est finalement d'avoir réintroduit le doute.

Réd.

Oran McKenzie

## Devenir crédible

Le rapport entre le Parti socialiste suisse (PSS) et le mouvement altermondialiste est intrigant. Il aura fallu Seattle, Barcelone et Florence pour que la direction du parti décide, enfin, de se préoccuper du thème de la globalisation. Elections fédérales obligent, la participation à la manifestation contre le World Economic Forum a été jugée incontournable par les dirigeant-e-s du PSS tout comme le respect à la lettre des consignes de la police qui bafouent le droit élémentaire à manifester. En effet, une manifestation politique n'est pas un match de foot et des contrôles de bagage sommaires et négociés dans les trains n'équivalent pas au passage par des treillages. Les manifestant-e-s ne sont pas des hooligans. Or, dès les premiers signes de confrontation à Fideris et Landquart, c'est dans la précipitation que le PSS lance un communiqué pour qu'au téléjournal et dans la presse on le distingue bien du mouvement altermondialiste. Coût politique de l'opération : perte de crédibilité maximale pour la direction du PSS à gauche, rappels à l'ordre à droite. A l'avenir, il faudra que le parti socialiste participe activement aux préparations de ces grandes manifestations. Seulement ainsi peut-il reconquérir sa crédibilité et contribuer à ce qu'on parle à nouveau des propositions de celles et ceux qui s'opposent à la globalisation néolibérale plutôt que de quelques casseurs dont les actions monopolisent l'audience médiatique.

# C'est étonnant chez M. Finger ce besoin de faire des phrases... pour les autres.

Dans les Tontons flingueurs, un Lino Ventura, disons agacé, précise à un marin un peu trop questionneur, le fond de sa pensée. La manière appuyée avec laquelle se déroule l'explication et surtout, le corps flottant du marin muet dans les eaux de la Seine inspirent un Francis Blanche désabusé: «C'est étonnant chez les marins ce besoin de faire des phrases». Remplacez «marins» par «Professeur M. Finger», et vous aurez l'exacte mesure de l'humeur de ce mot: assassine.

Directeur de la Chaire «Management des Industries de Réseaux» (MIR) à l'EPFL, M. Finger adore faire des phrases, surtout en faveur de la libéralisation dans les services publics et, qui plus est, surtout pour ceux-là même qui libéralisent. Ainsi, lors de l'annonce de la restructuration des centres de

tris postaux en fin d'année dernière, le professeur se dépensa sans compter pour soutenir l'attitude, «certes dure, mais parfaitement raisonnable» de la Poste. Petit nuage à l'horizon cependant, la Chaire récemment créée à l'EPFL par et pour M. Finger était financée par la Poste à hauteur, articulet-on, de 600'000 francs (Le Temps, 12.12.2002). Gentleman, M. Finger reconnaissait avoir fait preuve de naïveté et, juré craché, qu'on ne l'y reprendrait plus.

Et bien, perdu! M. Finger a cédé à la tentation, le 14 janvier dernier sur la Première dans l'émission Forum consacrée aux mesures de licenciements chez Swisscom. «Du point de vue de l'entreprise», la décision est motivée par de «bonnes justifications», a estimé M. Finger. Le problème est

au niveau politique, la Confédération portant la «double casquette» du juge et de la partie. Actionnaire de Swisscom, l'Etat prête le flanc aux attaques des politiques et de la population alors qu'il devrait se débarrasser du problème en cédant sa part majoritaire. Pourquoi? Car, selon le Professeur Finger, la Confédération possède dans le domaine des télécommunications un «cadre de régulation fort et éprouvé» qui garantit le service universel. En décodé: la Loi sur les télécommunications est bonne et l'Office fédéral de la communication (OFCOM) l'applique avec raison. Le «cadre de régulation fort» et ses apôtres, OFCOM en tête, sont les grands vainqueurs de cet énième plaidoyer de M. Finger pour la privatisation de Swisscom. Et peu importe les employés fraîchement licenciés.

Coincidence fortuite, il se trouve justement que le professeur Finger a récemment débuté en octobre 2002 un projet de recherche dénommé «Telecom regulation». Son but: mesurer l'efficacité des cadres juridiques dans le domaine des télécommunications et ce, dans neuf pays dont la Suisse. Autre coïncidence fortuite, l'OFCOM cherche précisément à renforcer son pouvoir vis-à-vis de l'Etat et des opérateurs des télécommunications comme l'illustre sa proposition, contenue dans la révision de la loi sur la radio et la télévision, de s'auto-dissoudre dans une très indépendante Commission de la communication. Dernière coïncidence: l'OFCOM est le bailleur de fonds de la dite recherche. Chez le Professeur Finger, la parole est d'or.

Séverine Tys

## brève

### Maudit kilomètre

Pour Jens Alder, patron de Swisscom, la libéralisation du dernier kilomètre serait à long terme un désastre pour les régions périphériques et les abonnés. Le Conseil fédéral devrait déposer une ordonnance dans ce sens ces prochaines semaines. Or le régulateur se trouve devant un dilemme. Le raccordement est facturé actuellement frs. 25.25 par mois, ce qui est beaucoup moins que le coût réel dans les régions éloignées des grands centres. S'il décide que Swisscom doit louer ce dernier kilomètre au prix réel, aucun opérateur concurrent n'en voudra. S'il fixe un prix moyen sur le plan national ou s'il détermine des tarifs régionaux, les coûts plus ou moins proportionnels à la distance entre les abonnés et les centraux préféteront les régions excentrées.

## brève

### Recette médiatique

Conçue en vingt-quatre heures par la feuille de chou vaudoise, puis détaillée avec force illustrations en couleurs dans le canard matinal aux oranges, cette recette est des plus simples: Prenez une Christiane-hermite à la recherche d'une coquille à la Vallée de Joux, faites-en des choux gras et faites monter la mayonnaise. Cet hors-d'œuvre bourratif servi par nos médias est sensé être plus digeste que la purée irakienne sauce américaine, l'émincé de requérant à la zurichoise, ou encore la retraite allongée à la sauce Couchepinienne et ses fines LAMal sur son lit de chômeurs longue durée. Les recettes de ces derniers plats restent confidentielles, car appréciées par la seule gastronomie bourgeoise. Il est donc inutile de prévoir le moindre service public.





**Karl Marx**

«Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations. Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays.»

Manifeste communiste, 1848.

JAB  
1002 Lausanne

Chollet Antoine  
La Corbatière 167  
2314 La Sagne (NE)



## AGENDA

**10 février 2003**

**Irak: sabotons la guerre pour la domination !**

Soirée du Chat Noir organisée par l'Organisation socialiste libertaire. Avec JC, membre fondateur du réseau No Pasaran, collaborateur de la revue No Pasaran.

Espace Autogéré, César-Roux 30, Lausanne, 20h15.

**15 février 2003**

**Manifestation nationale contre la guerre**

Organisation: Collectif national contre la guerre.

Schützenmatte (gare, sortie Neuengasse), Berne, 13h30.

**15 février 2003**

**Conférence de Susan George**

Aula de la faculté des lettres, Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel, 20h00.

**20 février 2003**

**Comité cantonal du Parti socialiste neuchâtelois**

La Chaux-de-Fonds, Local PS, 20h00.

**1<sup>er</sup> mars 2003**

**Assemblées des délégué-e-s du Parti socialiste suisse**

Landquart (GR), 10h00.

**5 mars 2003**

**Café politique sur le thème de l'Afrique**

Invité: Julian Hottinger - Institut du Fédéralisme (Fribourg) & expert en résolution de conflits.

La Bavaria, 1<sup>er</sup> étage, Lausanne, 20h30.

**8 mars 2003**

**Journée Internationale des Femmes**

Manifestation.

Place de la Louve, Lausanne, 11h00.

**8 mars 2003**

**Congrès Ordinaire statutaire du Parti socialiste vaudois**

Yvonand, 14h00

**numéro 9, février 2003**

## PAGES DE GAUCHE

## DOSSIER QUELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE?